

fense de la religion, de la démocratie et de la bonne foi entre les nations se résume au même combat. Pour sauver l'une, il faut se résoudre à les défendre toutes".

"Voilà, à mon avis, la position dans laquelle se trouvent en ce moment toutes les nations qui cherchent les institutions libres, la liberté individuelle et la justice sociale.

"Inutile de passer en revue les événements des derniers jours. Ils doivent être présents à l'esprit de tous. Malgré ses efforts sans cesse répétés pour préserver la paix de l'Europe, le Royaume-Uni a été forcé à la guerre dans sa détermination de faire honneur aux garanties données et à ses obligations en vertu des traités.

"Ce matin, le Roi, parlant à ses sujets en Grande-Bretagne et par delà les mers, fit appel à tous pour qu'ils adoptent la cause de la liberté que la Grande-Bretagne a faite siennes encore une fois. Le Canada a déjà répondu à cet appel. Vendredi dernier, le gouvernement, au nom du peuple canadien, annonçait que dans le cas où le Royaume-Uni serait engagé dans une guerre dans ses efforts pour résister à l'agression, il demanderait au Parlement, dès que ce dernier serait réuni, son autorisation pour la coopération efficace du Canada aux côtés de la Grande-Bretagne.

"Comme vous ne l'ignorez pas, notre sentiment n'a pas changé pendant tout ce temps, que le danger de guerre était si grand que le Parlement ne devrait pas être dissous, mais rester en disponibilité de se réunir pour faire face à toute crise qui pourrait se présenter.

"Le Parlement se réunira jeudi prochain. Entre temps, toutes les mesures nécessaires à la défense du Canada seront prises. Les consultations avec le Royaume-Uni continueront.

"A la lumière de tous les renseignements à sa disposition, le gouvernement recommandera alors au parlement les mesures qu'il croit les plus efficaces pour la coopération et la défense.

"Que le parlement donne sa sanction aux mesures nécessaires, je n'en doute aucunement. Déjà, j'ai reçu du chef de l'opposition et de représentants des autres partis à la Chambre des communes, l'assurance qu'ils réalisent complètement le sérieux de la situation, et aussi qu'ils désirent voir adopter les mesures qui, dans la crise actuelle, contribueront le mieux à la préservation de l'intérêt national.

"Notre premier souci est la défense du Canada. Pour être secourable aux autres, il nous faut être forts, en sécurité et unis. Dans l'appréhension d'un état de guerre, le gouvernement a déjà fait usage des dispositions de la loi des mesures de guerre, il a pris les mesures essentielles pour la défense de nos côtes, de notre territoire et de notre peuple: Comme il a déjà été annoncé, la milice du Canada, les services navals, et la force de l'air sont déjà en service actif. Ce matin, à ces mesures, en ont été ajoutées d'autres, y compris la proclamation des règlements pour la défense du Canada. Des mesures ont aussi été prises pour empêcher les profits excessifs sur les nécessités de la vie; à ce sujet, mon collègue, le ministre des Pensions et de la Santé nationale, vous adressera la parole dans un instant.

"De quelle façon et jusqu'à quel point le Canada peut le plus efficacement coopérer à la cause commune, le Parlement lui-même en décidera, comme je l'ai déjà dit. Je ne peux ajouter que ceci en ce moment, le Canada, nation libre dans le Commonwealth britannique, apporte sa coopération de plein gré. Notre effort sera volontaire.

"Le peuple canadien, je le sais, fera face avec un courage résolu et calme aux jours sombres et tendus qui se préparent. Il n'y a pas un foyer au Canada pas une famille, pas un seul homme dont l'avenir et la liberté ne soient liés à la présente lutte. Je fais appel à mes compatriotes pour qu'ils s'unissent dans un effort de la nation, pour sauver de la destruction tout ce qui fait que la vie mérite d'être vécue et pour préserver pour les générations qui viendront ces libertés et ces institutions que ceux qui nous ont précédés nous ont transmises".

Je répète que les vues exprimées dans ce texte sont celles du Gouvernement relativement à la question que pose le présent conflit. Pour ce qui est de ces vues, permettez-moi de dire que la question étant ce qu'elle est, et l'Angleterre et la France s'étant rangées aux côtés de la Pologne pour faire honneur aux engagements qu'elles avaient pris en vue d'éviter des hostilités et comme moyen d'éviter toute agression ultérieure, notre pays, si le Parlement appuie l'administration, prendra part à la présente guerre pour se défendre, protéger ses institutions et ses libertés et également pour se ranger aux côtés de l'Angleterre en coopérant avec elle et avec la France en vue d'atteindre ces grandes fins qui s'imposent.

La question se pose: quelles sont les mesures et les méthodes dont nous proposons l'adoption en vue de poursuivre notre effort relatif à la défense du Canada et à la collaboration avec l'Angleterre? Pour ce qui est de la collaboration, nos efforts seront faits à la lumière des renseignements les plus complets que nous pourrions obtenir sur l'ensemble de la situation, particulièrement à la suite de consultations avec les autorités anglaises et des renseignements que nous pouvons posséder ou obtenir d'autres sources.

Nous n'avons jamais perdu de vue ce qui a été tenu pour le point de vue général de la Conférence impériale de 1937, année du couronnement, sur les mesures à prendre de concert pour assurer la coopération la plus efficace possible en vue de sauvegarder la paix et d'éviter l'agression. Il est important, je crois, que je lise à la Chambre l'exposé de ces vues parce qu'on y trouve l'expression des vues approuvées alors par le présent Gouvernement et évidemment acceptées depuis comme très appropriées et faisant autorité, attendu que le Parlement est en possession du rapport depuis deux ans, et que nul membre de la Chambre n'y a apporté d'objection.

Dans le sommaire des délibérations de cette conférence impériale de 1937, je m'arrête à la partie qui a trait aux affaires étrangères. Voici ce que j'y lis, en ne m'attachant qu'aux passages importants:

A la séance plénière du 14 mai, le président a fait la déclaration suivante au cours de son discours d'ouverture: